
De la crise à la reprise : l'impact de la crise COVID-19 sur les entreprises de Thunder Bay (Partie 5)

NOVEMBRE 2020 RÉSULTATS

**Thunder Bay District
COVID-19 Business Impact
SURVEY**





Table des matières

Partenaires	3
Résumé	4
Introduction	5
Résultats	5
L'impact sur la continuité d'activité	7
l'impact sur les ressources humaines des entreprises	15
Conclusion	18
Références	19



Partenaires



L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant du Nord de l'Ontario. Ils effectuent des recherches, recueillent et diffusent des données probantes, et identifient les opportunités politiques pour soutenir la croissance de communautés durables dans le Nord. Les opérations de l'IPN sont situées à Thunder Bay et à Sudbury. Elles cherchent à renforcer la capacité du Nord de l'Ontario à prendre la tête de la politique socio-économique qui a un impact sur le Nord de l'Ontario, l'Ontario et le Canada dans son ensemble.



North Superior
Workforce Planning Board

La Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur (CPMONS) est l'une des vingt-six zones de planification de la main-d'œuvre de l'Ontario. Notre mandat est d'identifier, d'évaluer et de prioriser les besoins en compétences et en connaissances de la communauté, des employeurs et des participants/apprenants individuels sur le marché du travail local par le biais d'un processus de planification du marché du travail local basé sur la collaboration.



La Thunder Bay Community Economic Development Commission (CEDC) est responsable du développement des entreprises, du maintien et de l'expansion des entreprises, du soutien à l'entrepreneuriat, de la promotion des opportunités, ainsi que de la collecte et de l'évaluation des données clés sur les entreprises.

Ils peuvent vous aider en vous fournissant des informations et des statistiques sur la communauté, des réseaux et des références, une assistance pour la sélection de sites et des données sur le marché du travail.



Thunder Bay
Chamber
of Commerce

La Chambre de commerce de Thunder Bay est une organisation bénévole, dirigée par ses membres, de particuliers et d'entreprises qui travaillent ensemble pour promouvoir les intérêts commerciaux, financiers et civiques de la communauté de Thunder Bay. Ils mettent en commun des ressources pour offrir des opportunités d'apprentissage aux membres, aborder les questions de politique, faciliter les liens entre les membres et visent à rassembler les entreprises pour travailler à des objectifs communs.



Résumé

Comme nous le savons tous, la crise du COVID-19 a des répercussions importantes sur l'économie canadienne. En réponse, un sondage COVID-19 sur l'impact sur les entreprises a été mis à la disposition des employeurs du district de Thunder Bay afin de mieux comprendre comment la pandémie affecte les entreprises sur des aspects tels que les services financiers, la taille de la main-d'œuvre, la prestation des services et la viabilité à long terme. Cette enquête continuera d'être réalisée tous les deux mois au cours de la nouvelle année.

Par rapport aux enquêtes précédentes, les résultats de l'enquête de ce mois-ci ont d'importantes conclusions. Par exemple, 16 % des entreprises d'employeurs ont qualifié de très négatif le risque stratégique que COVID-19 présente pour les perspectives à long terme de leur entreprise. Il s'agit du pourcentage le plus bas atteint depuis la première enquête en avril. Toutefois, le pourcentage d'entreprises qui ont classé le niveau de risque comme moyen négatif est passé à 3,3 % en novembre. Cela suggère que les entreprises ont encore beaucoup d'inquiétude s'agissant de leurs perspectives d'affaires à long terme, mais ne croient pas qu'elles devront fermer leur entreprise. Une autre explication possible est que certaines entreprises à risque élevées ont peut-être fermé leurs portes et décidé de ne pas poursuivre l'enquête.

Pour le mois de novembre, le pourcentage d'employeurs qui connaissent une réduction du nombre d'heures de travail et une réduction du personnel a augmenté. Cela va à l'encontre de la baisse constante observée par rapport au mois précédent. Il s'agit du pourcentage le plus élevé d'employeurs qui ont déclaré avoir réduit leurs heures et leur personnel depuis le mois de mai. D'autre part, novembre a le plus faible pourcentage d'entreprises qui ont indiqué qu'elles sont temporairement fermées depuis la première fois que l'enquête a été publiée. En avril, 45 % des entreprises qui ont répondu à cette question ont déclaré que leur entreprise ou leur organisation était fermée, comparativement à 4 % en novembre. En avril, la province en était encore à l'étape 1 du confinement qui a forcé certaines entreprises à fermer temporairement. Bien que nous ayons constaté une ouverture progressive d'entreprises à la fin de l'automne, un nombre croissant de cas ont mené à un confinement à l'échelle de la province après le 25 décembre.

Les résultats de ce sondage sont importants parce qu'ils permettent aux décideurs communautaires de comprendre comment les entreprises s'en sortent pendant COVID-19 et comment y répondre de façon appropriée. De plus, les employeurs et les organisations qui ont réussi à trouver de nouvelles façons de fonctionner pourraient partager cette information avec leurs pairs entrepreneurs, ce qui pourrait profiter à l'économie et au bien-être de la collectivité.



Introduction

COVID-19 a été ressenti partout dans le monde, et le Nord de l'Ontario ne fait pas exception. En tant que tel, il est important de comprendre comment COVID-19 a eu un impact sur nos économies locales. Dans cette optique, un sondage ciblant les entreprises a été élaboré en partenariat par l'Institut des politiques du Nord, le North Superior Workforce Planning Board, la Chambre de commerce de Thunder Bay et la Thunder Bay Community Economic Development Commission.

Les résultats recueillis à partir de ces sondages peuvent être utilisés par les partenaires communautaires et le gouvernement pour continuer à réagir de façon appropriée au COVID-19. Le sondage sera fourni aux entreprises de la ville et du district de Thunder Bay au cours des prochains mois.

Résultats

Les résultats de l'Enquête d'impact sur les entreprises de Thunder Bay pour le mois de novembre sont résumés ci-dessous. La période de collecte de l'enquête se situe entre le 2 et le 16 novembre 2020. Au cours de cette période, le nombre cumulatif de cas confirmés de COVID-19 en Ontario est passé de 77 655 le 2 novembre à 95 496 le 16 novembre (gouvernement de l'Ontario, 2020a). Depuis le début de l'enquête de novembre, le nombre de cas quotidiens en Ontario a considérablement augmenté. Il est passé de 948 le 2 novembre à 1 487 le 16 novembre (gouvernement de l'Ontario, 2020a). Cette augmentation rapide du nombre de cas indique clairement que l'Ontario est entré dans la deuxième vague de la pandémie et que la deuxième vague a frappé plus fort que la première. À titre de comparaison, la première vague a atteint un sommet de cas quotidiens le 24 avril avec un total de 640 cas en Ontario (gouvernement de l'Ontario, 2020a).

Le district de Thunder Bay est l'une des régions du Nord de l'Ontario les plus durement touchées par la deuxième vague. Le bureau de santé du district de Thunder Bay (TBDHU) a signalé 93 nouveaux cas au cours de cette période (Public Health Ontario, 2020) et à partir du 16 décembre 2020, TBDHU signalé qu'il y a 457 cas confirmés sur l'ensemble de la pandémie (Thunder Bay District Health Unit, 2020). Ces chiffres montrent une augmentation significative de la propagation du virus depuis la dernière enquête en septembre.

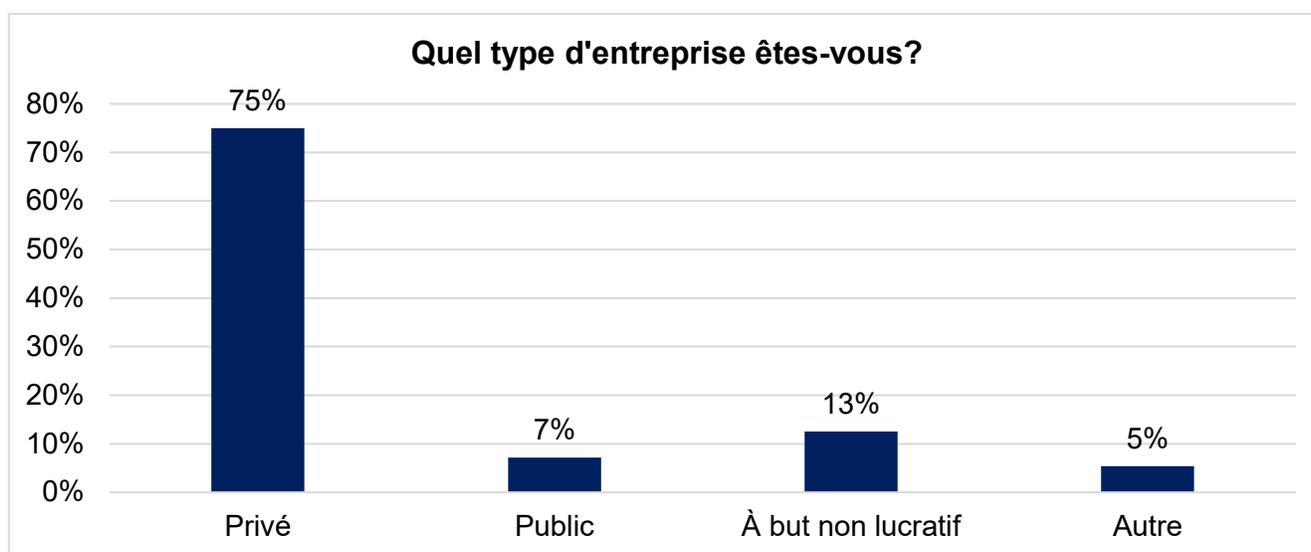
Depuis le dernier sondage, le gouvernement provincial a établi un nouveau cadre d'intervention COVID-19. Le nouveau cadre comprend des mesures régionales en matière de santé et des mesures de santé publique et de sécurité au travail propres à chaque secteur (gouvernement de l'Ontario, 2020b). Le gouvernement a créé cinq zones de mesures de santé publique et chaque zone a des mesures de santé et de sécurité différentes pour les entreprises et les organisations. L'objectif des zones est de permettre au gouvernement d'agir plus tôt et d'apporter des modifications graduelles aux restrictions en fonction du nombre de cas par habitant dans une région. La région de Thunder Bay a été placée dans la zone de restriction orange à compter du 4 décembre, et si le nombre de cas continue d'augmenter pendant les fêtes, la région pourrait voir d'autres restrictions (CBC 2020). Au moment d'écrire ces lignes, la région de Thunder Bay était la seule région du Nord de l'Ontario à avoir été placée au niveau orange.



En novembre, le sondage de Thunder Bay avait un total de 58 répondants valides. Environ 22 % des employeurs sont des répondants récidivistes du sondage de septembre et 78 % n'ont pas répondu au sondage du mois dernier. En l'absence d'indication contraire, tous les pourcentages sont calculés en fonction du nombre de répondants à la question pertinente.

75 % des répondants au sondage sont des entreprises privées, 7 % sont des entreprises publiques et 13 % sont des organismes sans but lucratif (figure 1). La proportion du type d'entreprise qui a répondu à l'enquête de novembre est très semblable à celle du mois de septembre. Depuis la publication du premier sondage en avril, la grande majorité des répondants sont des entreprises et des organisations du secteur privé.

Figure 1. Pourcentage d'employeurs qui s'identifient au type d'entreprise suivant.



93,1% des répondants ont indiqué que leur entreprise principale est située à Thunder Bay (tableau 1). La proportion d'entreprises situées principalement à Thunder Bay a considérablement augmenté depuis le dernier sondage. Il y a une diminution du nombre de petites collectivités représentées par rapport à la dernière enquête. Ce qui signifie que les résultats de l'enquête représentent principalement ce que vivent les entreprises de la ville de Thunder Bay et que les petites collectivités environnantes ne sont pas bien représentées.

Tableau 1. Pourcentage d'entreprises qui font de la région leur principal lieu d'affaires

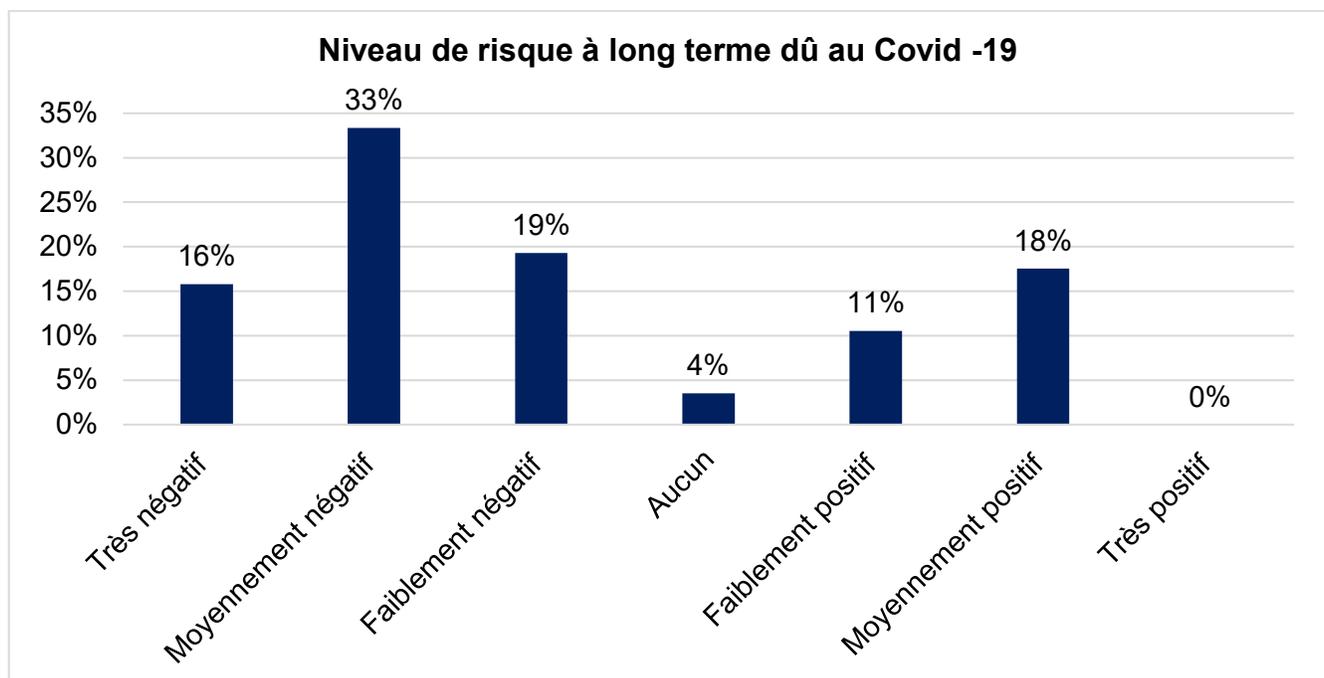
Emplacement principal de l'entreprise	Pourcentage d'entreprises
Thunder Bay	93,1 %
Terrace Bay	3,4 %
Geraldton	1,7 %
Armstrong	1,7 %



L'IMPACT SUR LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

En novembre, 16 % des employeurs ont qualifié le risque stratégique que COVID-19 présente pour les perspectives à long terme de leur entreprise de très négatif (ce qui pourrait les mettre en faillite), 33 % de risque négatif moyen (ce qui aura un impact important sur leurs fonds) et 19 % de faible négatif (cela peut avoir un impact sur leurs financières, mais ils sont convaincus qu'ils peuvent surmonter la tempête (voir la figure 2). Depuis la première enquête en avril, la proportion d'employeurs qui ont considéré le niveau de risque comme très négatif n'a cessé de diminuer. Par rapport au mois d'août, il y a un pourcentage plus élevé d'employeurs qui considèrent que le risque pour les perspectives à long terme est négatif à moyen terme et une diminution chez ceux qui considèrent que le niveau de risque est faiblement négatif. Il y a également une augmentation du pourcentage d'employeurs qui voient une demande accrue pour certains de leurs produits/services. Il est difficile de dire ce que signifie ce changement dans les réponses en raison du faible nombre de répondants récidivistes. Toutefois, il est positif de constater une diminution continue de la proportion d'employeurs qui croient que la pandémie les mettra en faillite. Il sera intéressant de voir les résultats du prochain sondage maintenant qu'un confinement provincial a été mis en place à la fin de décembre.

Figure 2. Pourcentage d'entreprises qui ont évalué le risque stratégique que COVID-19 présente pour les perspectives à long terme de leur entreprise.



Note: Très négatif = cela pourrait nous causer faillite, négatif moyen = cela va avoir un impact significatif sur nos finances, faible négatif = cela peut nous causer un impact financier, mais nous sommes confiants que nous pouvons surmonter la tempête, faible positif = la demande pour nos produits / services a changé, mais est encore suffisante pour maintenir les opérations, moyennement positif = nous voyons une demande accrue pour certains de nos produits / services, très positif = nous avons ajouté du personnel et une production accrue pour répondre à la demande.

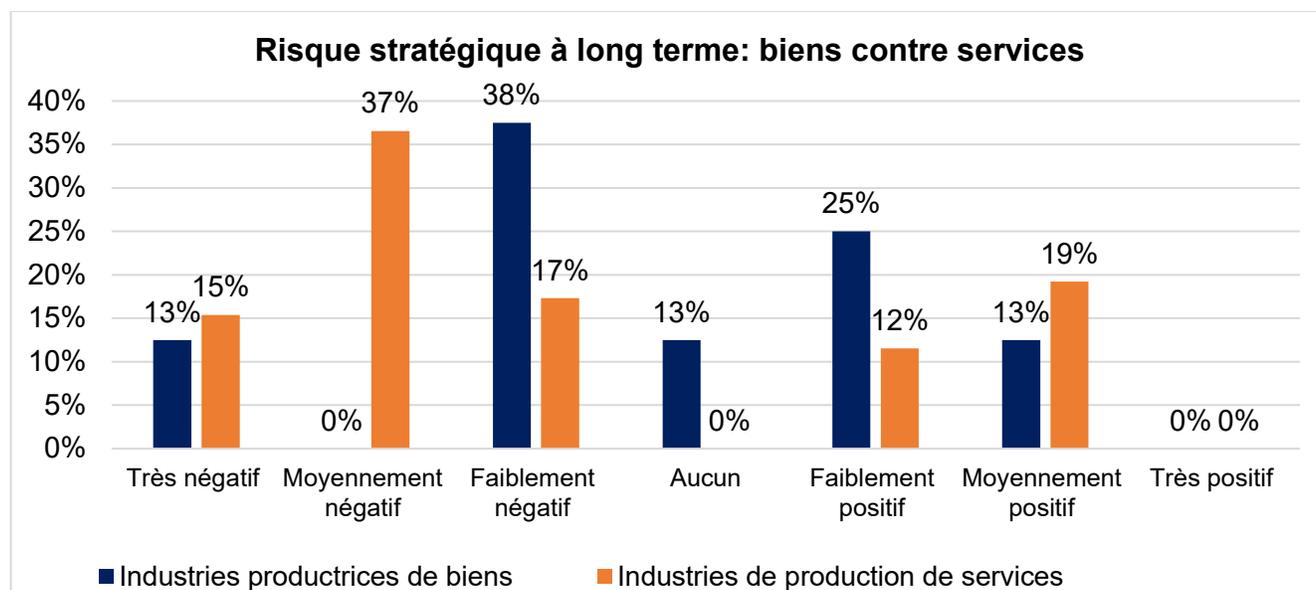


Le risque que COVID-19 présente pour les perspectives d'affaires à long terme par secteur industriel est illustré à la figure 3. Les secteurs d'activité ont été regroupés en industries productrices de biens ou en industries productrices de services pour mieux comprendre quelles entreprises sont les plus durement touchées par la pandémie (Bureau of Economic Analysis, 2006 n.d.). Depuis le début de la pandémie, les données ont montré que l'impact du COVID-19 sur les entreprises n'a pas été uniforme d'un secteur à l'autre. En général, ce sont les entreprises de l'industrie des services qui ont été les plus touchées.

Les résultats de l'enquête montrent que la proportion d'employeurs dans les industries productrices de biens ayant jugé leur risque stratégique très négatif est demeurée assez constante depuis mai. Il y avait une proportion significativement plus faible qui a déclaré négatif moyen et une légère augmentation qui a classé leur niveau de risque comme faible négatif. Cela laisse à penser que, dans l'ensemble, les employeurs de ce secteur continuent de voir leurs perspectives à long terme de façon plus positive. Pour le secteur de la production de services, la proportion d'employeurs qui ont jugé leur risque stratégique très négatif est passée de 26 % en septembre à 15 % en novembre. Il y a également une augmentation du pourcentage d'employeurs qui ont jugé leur risque stratégique faible et moyen positif. Il s'agit d'une importante prise de l'enquête. Il y a plus d'entreprises qui ont une vision positive de leurs perspectives d'affaires à long terme par rapport à la dernière enquête.

Dans l'ensemble, les industries de production de services ont été les plus durement touchées par la pandémie. Selon Statistique Canada, les entreprises des secteurs des arts, des loisirs de divertissement, de l'hébergement et de l'alimentation et du commerce de détail sont les plus durement touchées par la pandémie (Statistique Canada, 2020). Cela ne signifie pas que le secteur de la production de biens n'a pas été confronté à des défis, bien sûr. Par exemple, des secteurs comme la fabrication de biens de consommation durables ont été confrontés à des goulets d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement, ce qui a une incidence sur d'autres secteurs comme le commerce de détail. Il est important de noter que les industries productrices de biens comprennent de nombreux types d'entreprises, dont certaines sont plus sensibles aux changements de l'économie que d'autres. Des industries comme l'agriculture et la transformation des aliments ont tendance à être plus stables.

Figure 3. Pourcentage d'entreprises qui ont classé le risque stratégique que COVID-19 pose aux perspectives à long terme de leur entreprise par secteur industriel.





Dans l'une des questions du sondage, on a demandé aux employeurs « Comment COVID-19 a-t-il eu un impact sur les activités de votre entreprise ou de votre organisation ? ». Le tableau 2 présente une ventilation du pourcentage d'employeurs qui étaient d'accord avec les options prévues. Quelques points importants à noter incluent l'augmentation du pourcentage d'employeurs qui connaissent des heures réduites, et la réduction du personnel. Ceci va à l'encontre de la baisse constante observée par rapport au mois précédent. Il s'agit du pourcentage le plus élevé d'employeurs qui ont déclaré avoir réduit leurs heures et leur personnel depuis le mois de mai.

De plus, il est important de noter que seulement 4 % des répondants ont déclaré que leur entreprise est temporairement fermée. En avril, 45 % des entreprises qui ont répondu à cette question ont déclaré que leur entreprise ou leur organisation était fermée. Une explication possible de la forte baisse est que les restrictions ont été levées depuis plusieurs mois et que les entreprises ont eu plus de temps pour s'adapter à la nouvelle normale. De plus en plus d'entreprises opèrent en ligne ou fournissent de nouveaux services pour adapter et atténuer les impacts du COVID-19 sur leur entreprise.

Tableau 2. Impacts COVID-19 sur les entreprises/organisations

Impacts COVID-19 sur les entreprises/organisations	Avril (%)	Mai (%)	Août (%)	Septembre (%)	Novembre (%)
Heures réduites	25	48	35	30	42
Réduction du personnel	28	43	29	25	36
Services en ligne	18	35	23	27	29
Fournir de nouveaux services	9	19	28	18	22
Nous avons du mal à rappeler le personnel	N/A	N/A	15	27	22
Accepter les commandes téléphoniques	13	24	22	14	16
Travailler à distance, mais poursuivre les opérations	24	35	12	24	16
Aucun impact	4	1	11	4	15
Établir de nouveaux partenariats avec des entreprises, des organismes sans but lucratif ou des organismes de bienfaisance	1	4	6	9	11
Augmentation du personnel	1	3	5	11	9
Autres innovations/changements d'entreprise :	13	14	18	20	9
Réoutillage pour fabriquer des fournitures en demande	3	4	8	6	6
Fermeture temporaire de notre entreprise ou organisation	45	35	15	17	4
Fermeture permanente de notre entreprise ou organisation	3	1	0	0	0
Augmentation du nombre d'heures	1	3	0	4	0



Parmi les entreprises qui ont répondu à la question « Quels impacts additionnels de COVID-19 votre entreprise ou organisation a-t-elle connue ? », le pourcentage qui était d'accord avec les raisons fournies est ci-dessous (tableau 3). Les résultats de cette question ont été relativement cohérents au cours des derniers mois. Les répercussions additionnelles qui ont reçu le pourcentage le plus élevé de répondants sont demeurées les mêmes. La plupart des entreprises (75 % en novembre) ont augmenté leur mesure de nettoyage dans leurs bureaux. Plus de la moitié des entreprises doivent limiter leurs dépenses en raison de l'incertitude, et 42 % ont connu une baisse de leurs ventes. Il est probable que cette tendance se poursuivra jusqu'à ce que le grand public ait été vacciné et que les protocoles de distanciation sociale aient été supprimés.

Il est important de noter que certaines entreprises ont connu une augmentation de la demande et des ventes. 17 % des répondants ont déclaré en novembre qu'ils connaissent une augmentation importante de la demande des consommateurs et/ou que leur valeur commerciale a augmenté. La pandémie a entraîné un changement dans le comportement des consommateurs. Plus de gens cherchent à faire des choses à la maison, ou à l'extérieur où il est possible de respecter la distance sociale. Par conséquent, des articles comme des fournitures de cuisson, des casse-têtes, des vélos et de l'équipement d'entraînement – pour n'en nommer que quelques-uns – sont très demandés.

Tableau 3. Impacts supplémentaires sur les entreprises et l'organisation

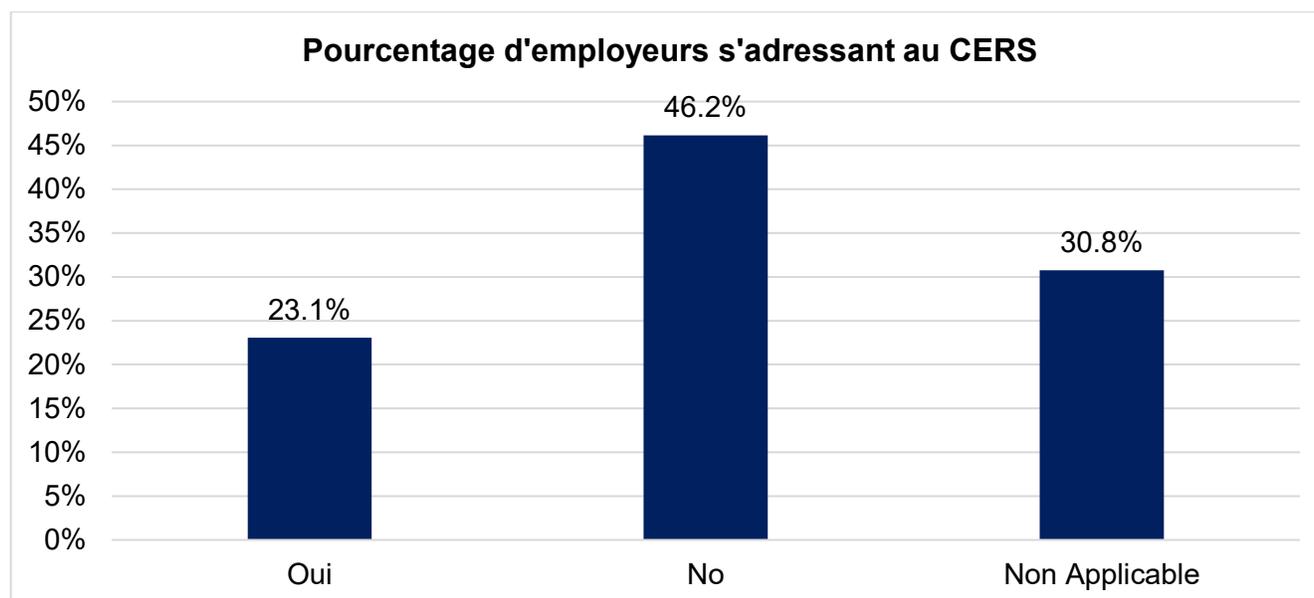
Quels impacts supplémentaires avez-vous subis (cochez tout ce qui s'applique)	Avril (%)	Mai (%)	Août (%)	Septembre (%)	Novembre (%)
Nous avons augmenté les mesures de nettoyage, d'assainissement et/ou de protection dans nos bureaux/installations	36	66	79	67	75
Nous devons limiter les dépenses en raison de l'incertitude	55	51	57	57	56
Nous connaissons une diminution des ventes (ou des dons s'il s'agit d'organismes sans but lucratif)	52	68	56	48	42
Nos capitaux propres/valeur d'entreprise ont chuté	45	43	44	48	40
Notre chaîne d'approvisionnement est interrompue	27	24	39	33	33
Notre endettement a augmenté	40	46	41	33	31
Notre chaîne d'approvisionnement connaît des goulots d'étranglement	14	25	30	30	27
Nous avons eu des contrats annulés	36	35	23	23	25
Nous avons dû annuler des activités de financement (à but non lucratif)	13	22	15	10	21
Nous avons dû annuler des contrats	19	19	15	13	21
Nous connaissons une augmentation significative de la demande des consommateurs pour certains articles	4	11	13	10	17



Nos capitaux propres/valeur d'entreprise ont augmenté	1	5	8	8	17
Nous connaissons une augmentation des ventes	3	5	13	11	14
Nous avons signé de nouveaux contrats avec d'autres entreprises	4	6	3	5	4
Nous avons signé de nouveaux contrats avec le gouvernement	1	0	0	2	2
Nous avons des approvisionnements périssables excédentaires	3	6	5	2	0
Autre (s'il vous plaît préciser)	5	6	15	8	0

À compter du 27 septembre 2020, les entreprises canadiennes peuvent être admissibles à une subvention qui aide à couvrir leur loyer commercial ou leurs dépenses foncières (gouvernement du Canada, 2020). Il n'y a pas de baisse minimale des revenus requise pour être admissible à la subvention. Toutefois, le montant reçu est calculé en fonction du montant des revenus abandonnés. Dans l'une des questions du sondage, on a demandé aux employeurs : Prévoyez-vous présenter une demande de nouvelle subvention au loyer d'urgence au Canada ? (Figure 4). D'après les résultats présentés ci-dessous, 46 % des employeurs qui ont répondu à la question n'ont pas l'intention de présenter une demande de subvention et 23 % ont déclaré qu'ils avaient l'intention de présenter une demande de CERS. Pour être admissibles à cette subvention au loyer, certaines des conditions décrivent que la propriété ne peut pas être un lieu de résidence utilisé par vous ou un membre de votre famille, et la propriété ne peut pas être principalement utilisée pour gagner un revenu locatif. Cette restriction peut limiter la capacité de certaines entreprises de demander cette subvention au loyer. Surtout les petites entreprises qui opèrent à partir de leur maison.

Figure 4. Pourcentage d'employeurs qui prévoient présenter une demande à la nouvelle subvention canadienne pour les loyers d'urgence (CERS)



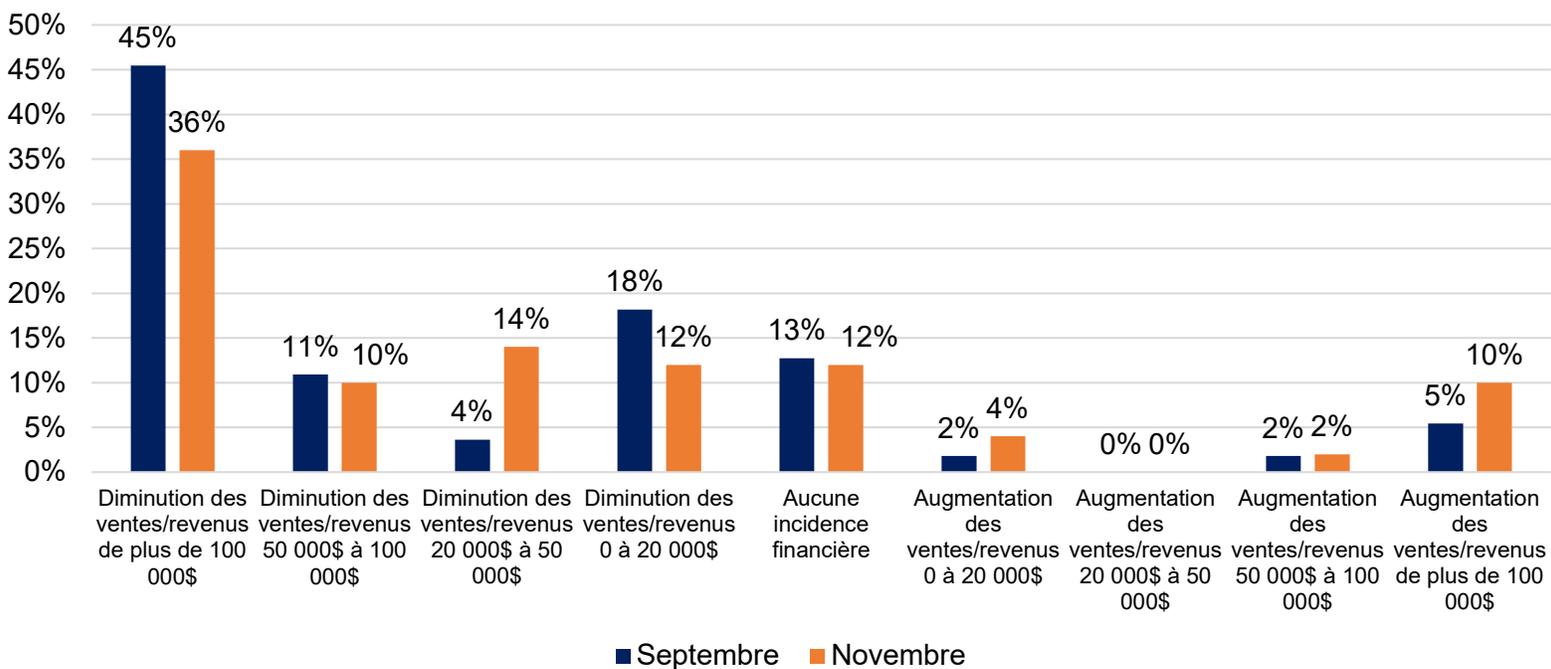


Une grande majorité des entreprises qui ont répondu à cette enquête sont affectées financièrement par la crise (figure 5). Sur les 50 entreprises qui ont répondu à la question, 36% ont estimé que leur revenu de vente avait diminué de plus de 100 000 \$. 10 % croient que leurs ventes et leurs revenus ont diminué de 50 à 100 000 \$, alors que 14 % ont dit que leurs ventes et leurs revenus avaient diminué de 20 à 50 000 \$ et que 18 % ont déclaré que les ventes et le revenu avaient diminué de 0 à 20 000 \$. Bien que la majorité des entreprises aient subi une perte importante de ventes, 12 % des entreprises qui ont répondu à l'enquête de ce mois-ci n'ont pas été touchées financièrement par la pandémie et 10 % ont déclaré que leurs ventes et leurs revenus avaient augmenté de plus de 100,000 \$.

Par rapport aux résultats précédents, les employeurs qui ont signalé une baisse des ventes de plus de 100 000\$ ont légèrement diminué et il y avait une augmentation de la proportion d'employeurs qui ont estimé une augmentation des ventes de 100 000\$ ou plus. Cela pourrait s'expliquer par la différence dans laquelle les entreprises ont répondu à l'enquête de ce mois-là. Dans l'ensemble, il est important de noter qu'il y a encore un pourcentage élevé d'entreprises qui ont connu une baisse des ventes en raison de COVID-19.

Figure 5. Pourcentage d'employeurs déclarant un impact financier estimatif que COVID-19 a sur leur entreprise

Quelle est votre estimation de l'impact financier de la crise sur votre entreprise jusqu'à présent?





Le tableau 4 montre le niveau de satisfaction des employeurs du district de Thunder Bay à l'égard des programmes COVID-19 des gouvernements fédéral et provincial. 64 % des entreprises qui ont répondu à cette question se sont dites très ou quelque peu satisfaites de la Subvention canadienne pour les salaires d'urgence (CEWS), 50 % satisfaites de la Prestation canadienne d'intervention d'urgence (CERB), 45 % sont très ou assez satisfaites de la subvention salariale temporaire de 10 % et 35% sont satisfaites du Compte des entreprises d'urgence du Canada (CEBA). Le niveau d'insatisfaction à l'égard de l'Aide canadienne aux loyers commerciaux d'urgence (CECRA) continue de diminuer depuis août ; de 44 % à 21 % des répondants qui se disent très ou plutôt insatisfaits du programme. Le programme qui a le plus d'insatisfaction en novembre est le crédit d'impôt régional pour l'investissement dans les possibilités – 28 % des entreprises étaient quelque peu ou très insatisfaites du programme. De plus, 0 % des répondants ont choisi « neutre » comme niveau d'insatisfaction à l'égard de tous les programmes. Cela peut être dû à un problème technique, de sorte qu'il a été exclu du tableau ci-dessous.

Tableau 4. Niveau de satisfaction de l'employeur à l'égard des programmes fédéraux et provinciaux COVID-19 pour les employeurs

COVID-19 Programmes pour les employeurs	Très satisfait	Plutôt satisfait	Un peu insatisfait	Très insatisfait
Subvention salariale d'urgence du Canada	34,1 %	29,5 %	4,5 %	11,4 %
Subvention salariale temporaire de 10%	25,0 %	20,0 %	7,5 %	7,5 %
Extension du Programme de partage du travail	7,9 %	5,3 %	2,6 %	5,3 %
Aide-commerciale au loyer d'urgence du Canada	12,2 %	12,2 %	7,3 %	14,6 %
Changements au Programme canadien des emplois d'été	5,3 %	10,5 %	0,0 %	2,6 %
Programmes de report d'impôts et de transferts	7,7 %	25,6 %	5,1 %	0,0 %
Report des envois de fonds de la taxe de vente et du paiement des droits de douane	5,3 %	18,4 %	2,6 %	0,0 %
Programme de disponibilité du crédit aux entreprises	12,5 %	10,0 %	5,0 %	7,5 %
Compte d'affaires d'urgence du Canada	20,9 %	14,0 %	2,3 %	4,7 %
Programme d'achat d'hypothèques assurées	7,7 %	0,0 %	5,1 %	2,6 %
Prestation d'intervention d'urgence du Canada	26,2 %	23,8 %	7,1 %	7,1 %
Programmes de soutien à l'entrepreneuriat	7,5 %	10,0 %	5,0 %	2,5 %
Fonds régionaux de secours et de relèvement	10,5 %	7,9 %	5,3 %	15,8 %
Programme d'aide à la recherche industrielle	5,3 %	10,5 %	2,6 %	0,0 %
Allégement fiscal pour la santé des employeurs	5,4 %	2,7 %	5,4 %	5,4 %
Crédit d'impôt régional pour l'investissement d'opportunités	10,3 %	17,9 %	15,4 %	12,8 %
Réduire les tarifs d'électricité	5,4 %	5,4 %	0,0 %	5,4 %
Programme de facilités de financement d'urgence pour les grands employeurs	5,4 %	5,4 %	0,0 %	5,4 %



Le pourcentage d'entreprises qui ont déclaré qu'elles utilisaient ou allaient utiliser les programmes fédéraux et provinciaux suivants est indiqué ci-dessous (tableau 5). Les programmes les plus couramment utilisés en novembre étaient la Subvention canadienne pour les salaires d'urgence (57%), la subvention salariale temporaire de 10 % (42 %) et le Programme de report des impôts et des envois de fonds (35 %). Dans l'ensemble, ces résultats sont très semblables à ceux de la dernière enquête de septembre.

La plupart de ces programmes sont offerts par le gouvernement fédéral, à l'exception du crédit d'impôt pour l'investissement dans les possibilités régionales qui est financé par le gouvernement provincial et du Programme de report des envois de fonds de la taxe de vente qui englobe à la fois les programmes provinciaux et fédéraux.

Tableau 5. Pourcentage d'entreprises qui ont déclaré qu'elles devaient avoir accès à l'un des programmes fédéraux et provinciaux suivants.

Avez-vous ou allez-vous avoir accès aux programmes fédéraux et provinciaux ? Si oui, quels programmes ? Cochez tout ce qui s'applique	Oui	Non	Non éligible
Subvention salariale d'urgence du Canada	57 %	12 %	31 %
Subvention salariale temporaire de 10%	42 %	26 %	32 %
Extension du Programme de partage du travail	0 %	68 %	32 %
Aide-commerciale au loyer d'urgence du Canada	21 %	29 %	50 %
Changements au Programme canadien des emplois d'été	6 %	67 %	28 %
Programme de report des impôts et des envois de fonds	35 %	46 %	19 %
Report des envois de fonds de la taxe de vente et du paiement des droits de douane	11 %	54 %	35 %
Programme de disponibilité du crédit aux entreprises	13 %	53 %	34 %
Compte d'affaires d'urgence du Canada	33 %	40 %	28 %
Programme d'achat d'hypothèques assurées	0 %	43 %	57 %
Prestation d'intervention d'urgence du Canada	29 %	34 %	37 %
Programmes de soutien à l'entrepreneuriat	16 %	45 %	40 %
Fonds régional de secours et de relèvement	14 %	41 %	46 %
Crédit d'impôt régional pour l'investissement d'opportunités	3 %	55 %	42 %
Programme d'aide à la recherche industrielle	0 %	46 %	54 %
Réduire les tarifs d'électricité	27 %	38 %	35 %
Programme de facilités de financement d'urgence pour les grands employeurs	0 %	41 %	60 %

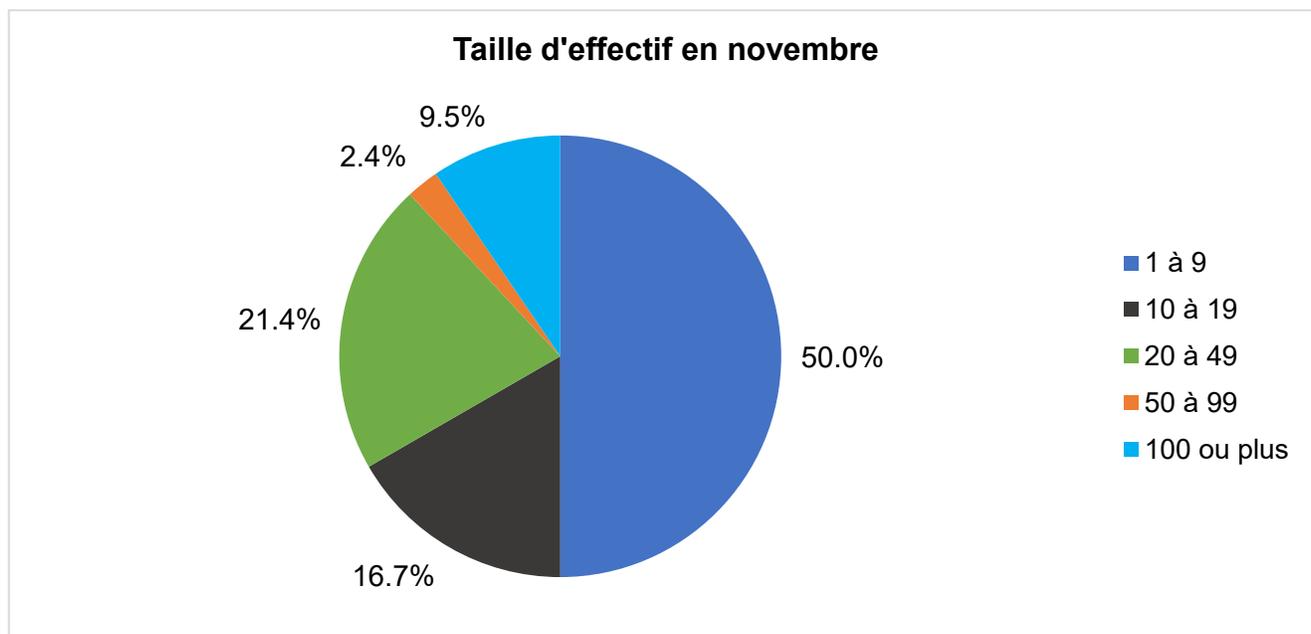
On a demandé aux employeurs de décrire leur expérience en s'appliquant à ces programmes et en accédant à ces programmes. Certains répondants qui ont répondu à la question ont indiqué que les programmes étaient très faciles d'accès- une mention spécifique a été faite au CERB et au CEWS. Un répondant a déclaré que le déploiement était lent, mais qu'une fois disponible, il semblait efficace. D'autres employeurs ont dit qu'ils sont passés entre les mailles du filet ou qu'ils n'étaient pas admissibles à la plupart des programmes. Bon nombre de ceux qui ont déclaré ne pas être admissibles à la plupart des programmes sont des organismes sans but lucratif, des petites entreprises ou du secteur privé des arts et du divertissement.



L'IMPACT SUR LES RESSOURCES HUMAINES DES ENTREPRISES

Le pourcentage d'entreprises qui ont déclaré avoir les tailles de la main-d'œuvre suivantes se trouve à la figure 6. En novembre, la moitié des répondants sont des employeurs dont la main-d'œuvre est très faible (1 à 9 employés). Cela inclut les entreprises qui n'ont qu'un seul employé – le propriétaire. 17 % des entreprises qui ont répondu au sondage ont de 10 à 19 employés, 22 % ont de 20 à 49 employés, 2 % ont de 50 à 99 employés et 10 % ont plus de 100 employés. Cette distribution est similaire à la dernière enquête de septembre.

Figure 6. Pourcentage d'entreprises qui ont déclaré avoir l'une des tailles de main-d'œuvre suivantes.



Le nombre moyen de travailleurs mis à pied a été analysé (tableau 6). La plupart des employés mis à pied à la suite de la fermeture d'entreprises non essentielles le 26 mars étaient à temps partiel et travaillaient pour des petites et moyennes entreprises. Il y a très peu de travailleurs saisonniers, et aucun travailleur contractuel n'a été mis à pied (pas vu dans le tableau). Une explication possible est que la plupart des employeurs qui ont répondu à l'enquête n'embauchent pas beaucoup (ou n'importe quel) travailleurs saisonniers et/ou contractuels. Ou les entreprises n'ont pas embauché de travailleurs saisonniers et/ou contractuels à cause du COVID-19.

Tableau 6. Nombre moyen d'employés mis à pied par type d'employé

Taille de votre main-d'œuvre	Nombre moyen d'employés à temps plein	Nombre moyen d'employés à temps partiel	Nombre moyen de travailleurs saisonniers
1 à 9	2,0	1,3	1,0
10 à 19	4,3	10,7	0,0
20 à 49	6,7	29,5	0,0
50 à 99	3,0	0,0	0,0
100 ou plus	0,0	0,0	0,0



De nombreux employeurs ont mis en œuvre des mesures pour soutenir/protéger leurs employés pendant la crise COVID-19. Le pourcentage d'employeurs qui ont déclaré avoir mis en œuvre une ou plusieurs mesures de soutien et de protection de leurs employés pendant cette crise se trouve dans le tableau 7. D'après les résultats de cette question, 84 % des employeurs ont mis en œuvre des mesures de distanciation physique dans leur entreprise. Les résultats montrent une augmentation constante du pourcentage d'employeurs qui mettent en œuvre ces mesures au cours de la crise. Cela reflète probablement l'entrée de l'Ontario à l'étape 3 en juillet et la réouverture des entreprises au public tout en suivant les lignes directrices en matière de santé et de sécurité. Parmi les autres résultats intéressants, mentionnons que 74 % des employeurs sensibilisent leurs employés aux symptômes et aux risques associés au virus, ainsi qu'aux mesures de prévention. De plus, en novembre, les résultats montrent une augmentation de la proportion d'employeurs qui ont fait prendre conscience aux employés des ressources en santé mentale et en bien-être par rapport aux sondages précédents. C'est important parce que la pandémie a eu un impact majeur sur la santé mentale. Les professionnels de l'industrie appellent cela une pandémie à part entière (Bedore 2020).

Tableau 7. Pourcentage d'employeurs qui ont mis en œuvre les mesures suivantes pour soutenir/protéger les employés pendant la crise COVID-19.

	Mai (%)	Août (%)	Septembre (%)	Novembre (%)
Nous avons mis en œuvre des mesures de distanciation physique dans notre entreprise	68	76	79	84
Nous avons sensibilisé nos employés aux symptômes et aux risques associés au virus, ainsi qu'aux mesures de prévention	70	74	29	74
Nous avons informé les employés des programmes d'aide gouvernementale	51	55	81	48
Nous avons demandé aux employés de travailler de la maison	33	33	44	32
Nous avons décalé les heures de travail des employés	33	26	17	40
Nous avons embauché ou fait prendre conscience aux employés des ressources en santé mentale et en bien-être	25	26	29	40
Nous continuons de verser des salaires aux employés qui ne travaillent pas en raison d'une quarantaine ou d'une maladie.	14	24	10	21
Autre (s'il vous plaît préciser)	13	24	38	16
Nous avons fermé temporairement notre entreprise et notre organisation et nous ne payons pas les employés pendant la fermeture	24	12	29	16
Nous demandons aux employés d'utiliser les vacances, les jours de maladie ou personnels pendant la crise, et de reporter les licenciements	5	5	13	8



**QUE PENSEZ-VOUS
QUE LE
GOUVERNEMENT
PUISSE FAIRE
POUR VOUS AIDER
EN CE MOMENT?**

Pour la question ouverte « Que pensez-vous que le gouvernement puisse faire pour vous aider en ce moment? », la réponse la plus courante au niveau local était la réduction des impôts. Les employeurs aimeraient que la municipalité réduise les taxes sur l'hydroélectricité, l'eau et le commerce. Parmi les autres suggestions mentionnées par les répondants, soulignons l'octroi de prêts et de subventions, la réduction des restrictions et le retour au travail des employés.

Au niveau provincial, les employeurs ont exprimé des réponses semblables à celles du niveau local. Les employeurs aimeraient un allègement fiscal, une baisse des loyers, l'accès aux prêts et aux subventions. Un répondant a fait remarquer qu'il aimerait que le gouvernement donne aux villes le pouvoir de prendre des décisions régionales.

Au niveau fédéral, les employeurs ont déclaré que le gouvernement devrait aider les entreprises en continuant d'offrir des programmes et du soutien. Plusieurs employeurs ont déclaré qu'ils aimeraient avoir accès à des prêts et à des subventions. Une autre suggestion était de commencer le dépistage à la frontière pour tous les voyages internationaux entre le Canada et les États-Unis. Depuis le 11 décembre, la fermeture de la frontière entre le Canada et les États-Unis a été prolongée jusqu'au 21 janvier 2020 (Bensadoun, 2020). De plus, un répondant a dit qu'il aimerait que le gouvernement arrête toutes les subventions. Certaines entreprises ont du mal à rappeler des employés ou à embaucher du nouveau personnel parce que les travailleurs peuvent choisir de rester au chômage et de recevoir la CERB à la place (Alini 2020). De plus, de nombreux Canadiens s'inquiètent des dépenses du gouvernement fédéral et des centaines de milliards de dollars de déficits accumulés.



Conclusion

Dans l'ensemble, la plupart des entreprises ont rouvert leurs portes et ont été en mesure d'accroître leurs activités. Les employeurs ont travaillé fort pour s'adapter à cette nouvelle réalité. Certaines entreprises ont apporté des changements physiques à leur magasin ou à leur bureau afin de fournir des services et des biens au public tout en respectant les nouvelles lignes directrices en matière de santé et de sécurité. En outre, les employeurs ont adapté leur entreprise pour fournir de nouveaux biens et/ou services, ou continuer à fournir les mêmes services de nouvelles façons, comme opérer en ligne ou prendre des commandes par téléphone. Toutefois, en raison de la distanciation physique et d'autres exigences en matière de santé et de sécurité, il est presque impossible pour les entreprises de revenir à la « normale ». Par conséquent, un pourcentage élevé d'employeurs considèrent que leur niveau de risque à long terme est négatif. Il est important de noter que les progrès réalisés au cours des derniers mois ne seraient probablement pas possibles sans l'appui continu des gouvernements et d'autres organisations. Les employeurs qui ont répondu à ce sondage ont indiqué que tous les ordres de gouvernement doivent aider les entreprises locales, accorder des allègements fiscaux, fournir une aide financière et étendre les divers programmes actuellement offerts afin de se remettre de cette crise.



Références

- Alini, Erika. 2020. « La CERB pose un dilemme de retour au travail : « Nous sommes incités à gagner un peu moins de 1 000 \$ ». » Nouvelles mondiales. Dernière mise à jour le 20 août 2020. Disponible en ligne à : <https://globalnews.ca/news/7092281/cerb-back-to-work-dilemma/>
- Bedore, Caley. « A Pandemic of Its Own » : Comment COVID-19 a un impact sur la santé mentale. » Nouvelles mondiales. Le 17 novembre 2020. <https://globalnews.ca/news/7467226/COVID-19-pandemic-mental-health-2/>.
- Bensadoun, Émeraude. « La fermeture de la frontière can-américaine s'est prolongée jusqu'au 21 janvier à mesure que les cas de coronavirus s'envolent, selon l'ASFC. » Nouvelles mondiales. Le 12 décembre 2020. Disponible en ligne à : <https://globalnews.ca/news/7518359/coronavirus-canada-us-border-closure-extension/>
- Bureau d'analyse économique. 2006. "Quelles sont les industries incluses parmi les industries productrices de biens et les industries productrices de services ? Publié le 10 mars 2006. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.bea.gov/help/faq/182>.
- CBC. « La région de Thunder Bay passe au niveau de restriction orange lundi, alors que les cas de COVID-19 grimpent. » CBC News. Le 4 décembre 2020. Disponible en ligne à : <https://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/thunder-bay-COVID-orange-1.5828584>
- Gouvernement du Canada. 2020. « Subvention canadienne au loyer d'urgence (CERS). » Disponible en ligne à : <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/subsidy/emergency-rent-subsidy.html>
- Gouvernement de l'Ontario. 2020a. « Données de cas COVID-19. » Disponible en ligne à : <https://COVID-19.ontario.ca/data>.
- Gouvernement de l'Ontario. 2020b. « Cadre d'intervention COVID-19: assurer la sécurité et l'ouverture de l'Ontario. » Disponible en ligne à : <https://www.ontario.ca/page/COVID-19-response-framework-keeping-ontario-safe-and-open>
- Santé publique Ontario. 2020. "Outil de données COVID-19 de l'Ontario". Disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.publichealthontario.ca/en/data-and-analysis/infectious-disease/covid-19-datasurveillance/covid-19-data-tool>
- Statistique Canada. 2020. « Canadian Survey on Business Conditions: Impact of COVID-19 on businesses in Canada, mars 2020 ». Dernière mise à jour le 29 avril 2020. Disponible à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200429/dq200429a-eng.htm>
- Bureau de santé du district de Thunder Bay. 2020. « Données COVID-19 actuelles dans TBDHU ». Dernière mise à jour le 23 septembre 2020. Disponible en ligne à : <https://www.tbdhu.com/COVIDdata#testing>.



Thunder Bay District
COVID-19 Business Impact
SURVEY